



Protection contre les crues Triftbach, Zermatt Batardeaux et aménagement du cours d'eau



Description

Le concept de protection contre les crues de Zermatt de 2003 a montré un grand déficit de protection au Triftbach. Pour cette raison, les mesures décrites ci-dessous ont, entre autres, été planifiées et exécutées.

Les digues en maçonneries ont été reprises en sous-œuvre jusqu'à une profondeur de 1 m. Lorsque cela était nécessaire, les endroits défectueux dans le lit du torrent ont été renforcés et des seuils défectueux ont été assainis. Le mur en moellons de part et d'autre du Triftbach a été réparé localement à l'aide de remplissages en béton armé et de mortier de reprofilage. Certaines sections des digues en maçonnerie ont été rehaussées jusqu'au niveau de la ligne d'énergie (pour une crue centennale de 20 m³/s), afin de protéger les alentours des vagues. De plus, un canal souterrain près de l'embouchure du Triftbach dans la Vispa a été élargi pour des raisons hydrauliques. Le canal souterrain près de la maison communale a été équipé à l'amont d'un tablier dont la forme a été optimisée hydrauliquement.

Ces mesures permanentes de protection ne sont pas suffisantes pour permettre le passage sans danger d'une crue centennale. Pour cette raison, des systèmes de batardeaux ont été planifiés. Des fondations en béton ont été construites et équipées de douilles à filetage intérieur pour le montage des batardeaux. Ceux-ci peuvent être installés rapidement en cas de crues.

Défis principaux

- Travaux dans le lit du cours d'eau en période de basses eaux
- Place à disposition pour les travaux limitée, autant dans le lit que dans le village de Zermatt
- Pelle-araignée nécessaire pour les travaux dans le lit du cours d'eau
- Discussions délicates avec les riverains au sujet des délais et du projet
- Charges exigeantes pour l'exécution des travaux (bruit, transports de matériaux en véhicule électrique, etc.)

Nos prestations

- Planification, y compris discussions avec la population touchée
- Direction des travaux

Maître d'ouvrage

Commune de Zermatt
Kirchplatz 3
3920 Zermatt

Planificateur

SRP Ingénieur AG, Brigue

Chef de projet

Urban Paris / Sascha Dany

Montant des travaux

1.05 millions frs

Période de réalisation

Avril 2013 à juillet 2015

Référence

Commune de Zermatt
M. Reto Graven
Kirchplatz 3
3920 Zermatt
Tél: 027 966 22 51
Fax: 027 966 22 88
reto.graven@zermatt.net
www.gemeinde.zermatt.ch